

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021





SOMMAIRE

QUI EST ASKOLA ?	5
2021 EN CHIFFRES	17
LA MÉDIATION SCOLAIRE EN 2021	21
L'ÉDUCATION EN 2021	39
LE PLAIDOYER EN 2021	59
LA RECHERCHE EN 2021	67
LES PARTENAIRES EN 2021	73
LES PERSPECTIVES POUR 2022	81



QUI EST ASKOLA ?



ERIKA

ERIKA VEA

NA

NOTRE VISION

Nous rêvons d'un droit à l'instruction effectif pour toutes et tous, sans discrimination, au sein d'une école protectrice et émancipatrice.

NOTRE MISSION

L'instruction est un droit fondamental pour tous les enfants. Dans un monde idéal, tous les enfants seraient égaux dans l'accès et la réussite à l'école de la République française.

Or, cette égalité n'est pas encore garantie pour toutes et tous. Plusieurs milliers d'enfants n'ont pas accès à l'école en Seine-Saint-Denis. D'autres ne bénéficient pas des conditions qui leur permettraient de se sentir bien à l'école, d'y trouver leur place et de s'y épanouir.

Ces enfants vivent dans de multiples formes d'habitat précaire : en bidonvilles, hôtels sociaux, squats, maisons abandonnées ou à la rue. Ils sont de toutes les nationalités, parfois issus de familles en demande d'asile, de familles sans-papiers ou situation juridique complexe, de familles de Voyageurs.

Les obstacles qui entravent leurs scolarisations sont multiples : refus illégaux d'inscriptions scolaires, insuffisances en termes d'accueil adapté, précarité résidentielle du fait d'expulsions fréquentes, précarité économique, exclusion sociale, discriminations et préjugés dans et autour de l'école.

Pour répondre à ces situations,

ASKOLA imagine des solutions pour que toutes et tous accèdent à l'école de la République française,

et que leurs scolarisations soient durables. Tout en rappelant constamment à cette même République qu'il est de son devoir de veiller à la scolarisation inclusive de tous les enfants, sans aucune distinction.



NOS OBJECTIFS

Nous avons pour objectifs de permettre l'accès et le maintien dans l'éducation de tous les enfants qui en sont éloignés, âgés de 3 à 16 ans, et vivant en Seine-Saint-Denis.

ALLER À L'ÉCOLE :

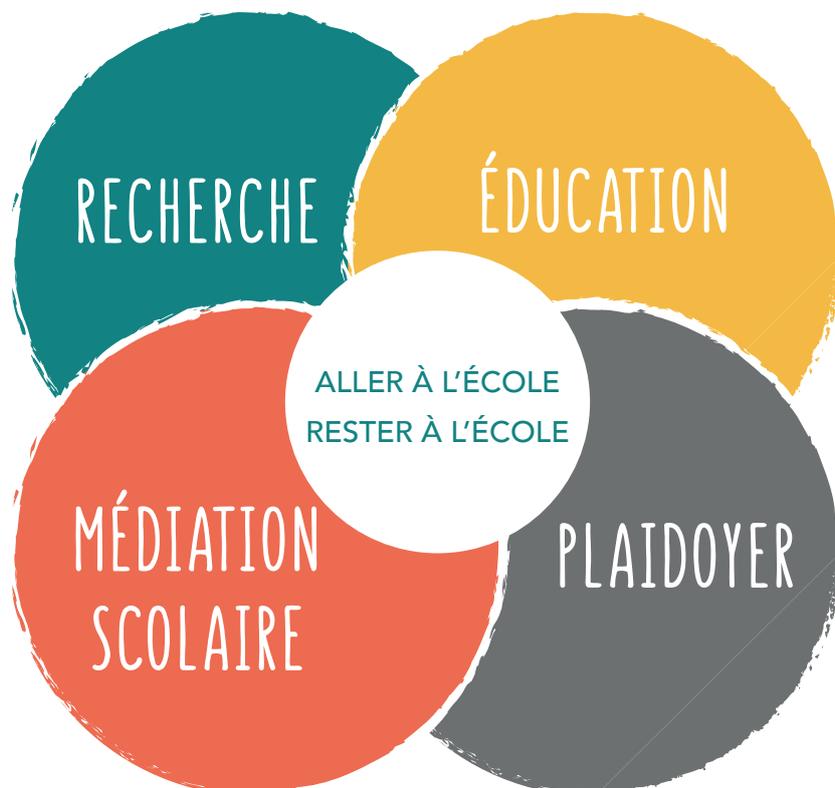
- Informer les parents sur le droit à l'école
- Apprendre à l'enfant à devenir élève
- Accompagner les parents pour l'inscription à l'école
- Lever les barrages socio-administratifs

RESTER À L'ÉCOLE :

- Optimiser l'accueil des enfants dans l'école
- Accompagner le parcours scolaire de l'enfant
- Inclure les parents dans le parcours scolaire
- Neutraliser les facteurs socio-économiques de décrochage



NOS AXES DE TRAVAIL



La médiation scolaire

Permettre la création du lien écoles-familles, enseignants-élèves, son renforcement puis son maintien.



L'éducation

Permettre à l'enfant de devenir élève et de s'épanouir dans ce rôle.



La recherche

Améliorer la connaissance des problématiques d'accès et de réussite à l'école en France pour dégager des solutions à mettre en œuvre.



Le plaidoyer

Améliorer la prise en compte des besoins des enfants par les politiques publiques - notamment éducatives et sociales. Défendre le droit à l'école, combattre les obstacles structurels à la scolarisation.

NOS VALEURS & ENGAGEMENTS

CE QUE NOUS INCARNONS :

CE QUE NOUS DÉFENDONS :

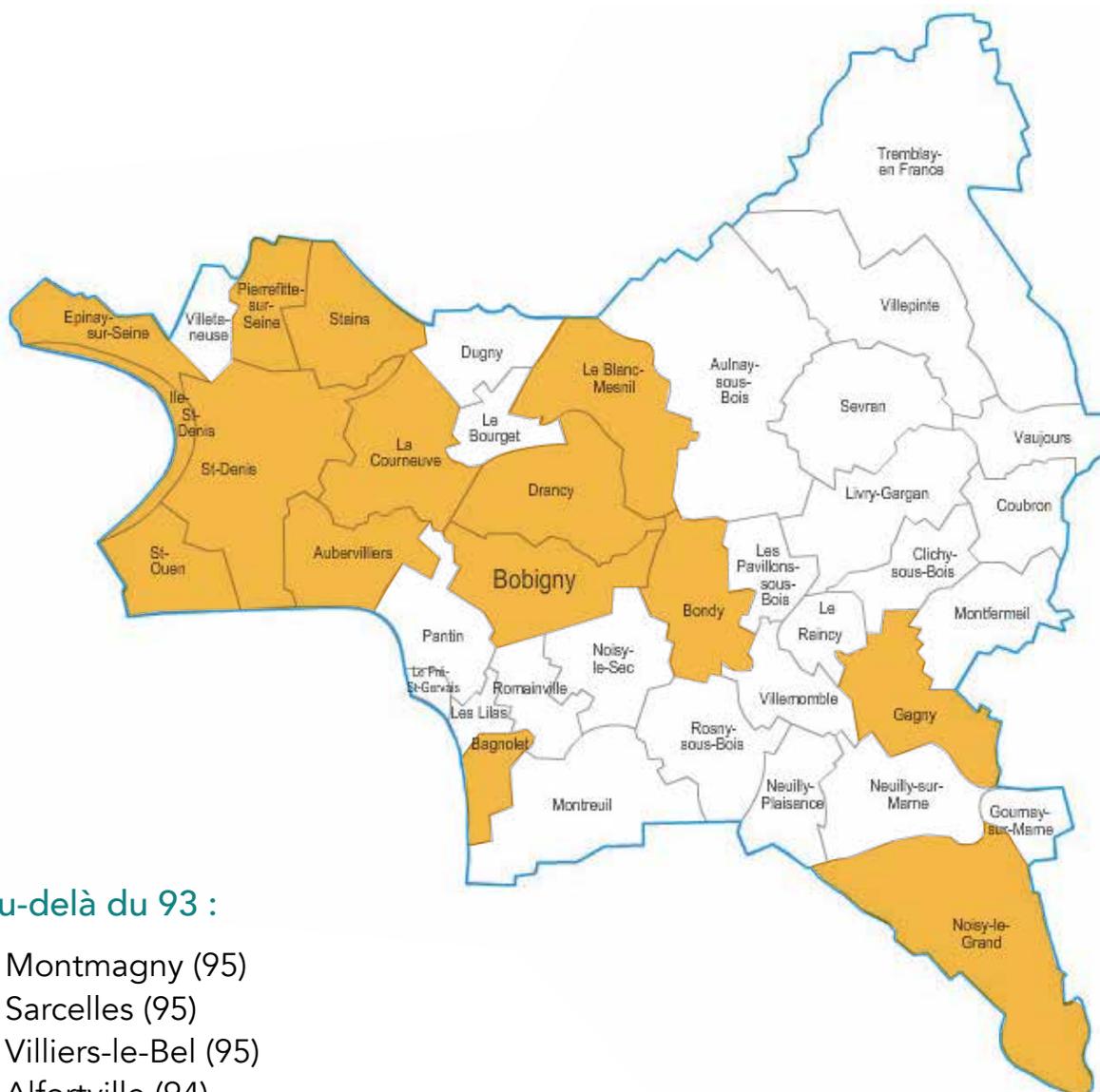
Professionnalisme	Éducation
Entraide	Équité
Combativité	Justice
Cohésion	Droit
Parité	Dignité
Intégrité	Participation
Complémentarité	Autonomie

NOS SPÉCIFICITÉS

- Plus de **15 ans d'expérience** dans la médiation scolaire en Seine-Saint-Denis
- **Quatre médiateurs scolaires multilingues**, ayant une connaissance fine des problématiques vécues par les personnes accompagnées car ayant **eux-même été concernés** par ces mêmes problématiques.
- **Deux camions-école** aménagés en salles de classe pour se rendre à la rencontre des familles les plus éloignées de l'école
- Un **contenu pédagogique différencié et adapté** à des profils d'élèves allophones, peu ou jamais scolarisés antérieurement, pensé pour faciliter l'entrée à l'école de la République
- L'appropriation du pouvoir de faire par les premières concernées : **soutenir et renforcer leur pouvoir d'agir** sur eux-mêmes et sur leur environnement

LA LOCALISATION DE NOS ACTIONS

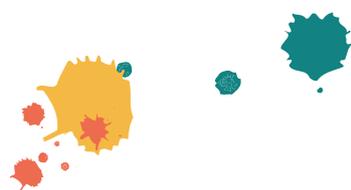
ASKOLA travaille principalement sur le département de la Seine-Saint-Denis.



Au-delà du 93 :

- Montmagny (95)
- Sarcelles (95)
- Villiers-le-Bel (95)
- Alfortville (94)
- Cachan (94)
- Nogent-sur-Marne (94)
- Fontenay-sous-Bois (94)
- Paris (75)

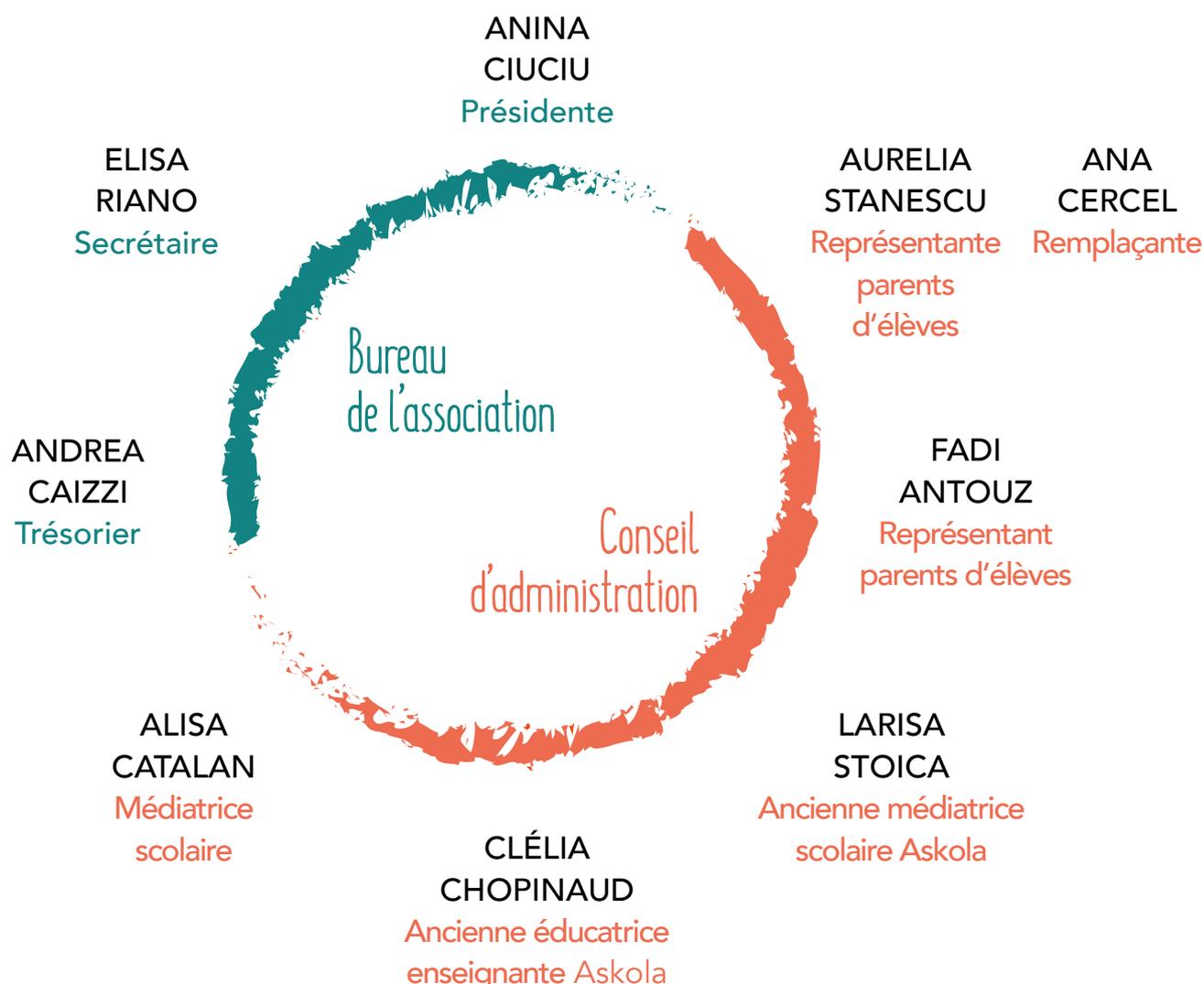
NOTRE GOUVERNANCE



La gouvernance est construite sur la représentation et la participation majoritaire des premiers concernés par les missions d'ASKOLA.

Mme Anina CIUCIU, Présidente, a elle-même été privée d'école lorsqu'elle était enfant. Désormais avocate, elle défend les droits de tous les enfants privés d'école.

Mesdames Larisa STOICA, ancienne médiatrice scolaire et Ana CERCEL, Aurelia STANESCU, et Monsieur Fadi ANTOUZ parents d'élèves accompagnés par ASKOLA, participent à la réflexion et à la prise de décision sur l'orientation stratégique de ASKOLA. Ils veillent à ce que les projets soient conformes aux attentes et besoins des familles que nous accompagnons.





NOTRE ÉQUIPE SALARIÉE



BENJAMIN
JOUBERT
Médiateur
scolaire



ALISA
CATALAN
Médiatrice
scolaire



LOÏS
BATTAGLINI
Éducateur
enseignant



MIRELA
GHEORGHE
Médiatrice
scolaire



EMMANUELLE
PETTAZZI
Éducatrice
enseignante et
Coordinatrice
de terrain



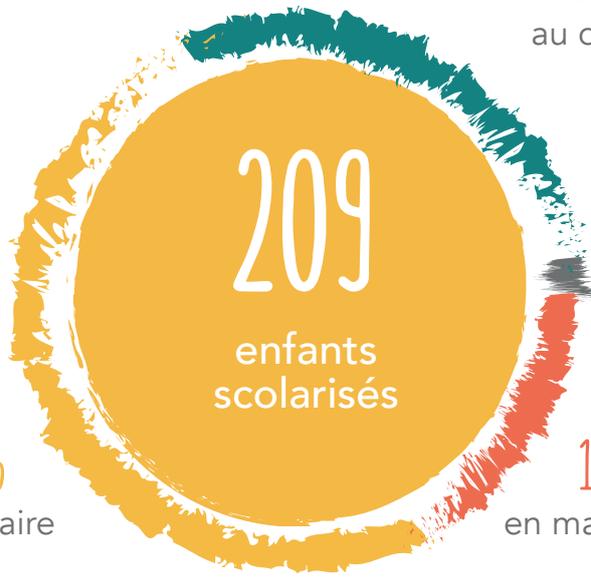
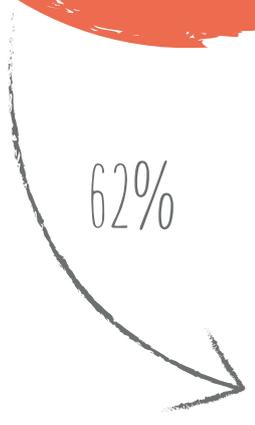
YAHYA
AL-ABDULLAH
Médiateur
scolaire &
Chercheur



LUCILE
TOUCHARD
Coordinatrice de
projet



2021 EN CHIFFRES



30%
au collège

2%
au lycée

51 %
en primaire

17%
en maternelle

86



Établissements
scolaires



ANALYSE DES RÉSULTATS

Le taux d'enfants scolarisés a triplé en trois ans.

Le renforcement de l'équipe d'ASKOLA suite à l'embauche de **3 médiateurs scolaires supplémentaires** depuis 2019 a permis d'améliorer qualitativement et quantitativement l'accompagnement des familles.

2019-2021 : **+79% d'enfants accompagnés**

Cependant, **malgré l'augmentation de ces moyens nous n'avons pas été en mesure d'accompagner toutes les familles qui ont sollicité ASKOLA** pour une aide à la scolarisation.

De plus, si l'on estime que 10 000 enfants¹ vivent dans des situations d'extrême précarité en Seine-Saint-Denis, et que la majorité d'entre eux auraient besoin d'un soutien à la scolarisation, **nous estimons que nous avons couvert à peine 4% des besoins de notre territoire.**

1. Nous estimons qu'à minima 10 000 enfants vivent en situation d'extrême précarité en Seine-Saint-Denis. Entre 10 000 et 12 000 enfants vivent en bidonville ou en squat en France (Romeurope). Environ 12% d'entre eux vit en Seine-Saint-Denis (Dihal). Ce chiffre n'inclut pas les enfants issus de familles extra-européennes, et les mineurs non-accompagnés. 5000 enfants vivent à l'hôtel social en Seine-Saint-Denis selon l'Unicef. Toujours selon l'Unicef dans son rapport 2022, le nombre d'enfants vivant en situation d'extrême précarité en France tend à augmenter chaque année.



LA MÉDIATION
SCOLAIRE EN 2021



PRÉSENTATION DE LA MÉDIATION SCOLAIRE

Lors de la phase de médiation initiale, ASKOLA repère les situations de non-scolarisation : prise de contact avec l'association par les familles elles-mêmes, orientation par nos partenaires opérationnels, prospection.

ASKOLA se rend à la rencontre des familles directement sur leur lieu de vie.

Les médiateurs scolaires et les éducateurs-enseignants les informent sur le droit à l'école de leurs enfants.



Permettre la création du lien écoles-familles, enseignants-élèves, son renforcement puis son maintien.

Lors d'un entretien entre la famille, le médiateur scolaire et l'enseignante-éducatrice, les parents ont la possibilité d'adhérer au projet de l'association ASKOLA.

Ensuite, le médiateur **accompagne la famille** dans la **constitution du dossier administratif pour l'inscription à l'école**. Il **traduit tous les échanges** avec les mairies et les Centre d'Information et d'Orientation.

En cas de blocage et ou de refus d'inscription scolaire en mairie, il **présente à la famille ses droits** et la met en lien avec une avocate si la famille le souhaite.

Une fois les enfants inscrits à l'école, la

médiation de suivi vise à **accompagner le parcours scolaire de l'élève** sur le temps long.

Le médiateur scolaire est présent le premier jour d'école pour rencontrer la direction et visiter l'établissement avec la famille. Il **présente à l'équipe pédagogique le parcours de l'élève**, et informe sur les réalités de ses conditions de vie, leur impact sur les **scolarités**.

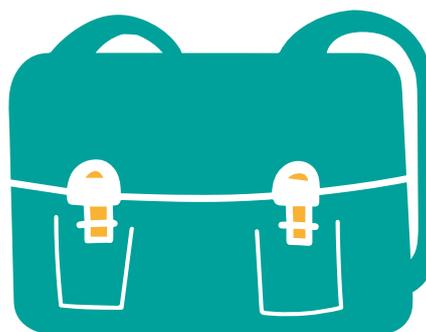
Il **s'assure que l'enfant dispose des**



bonnes conditions matérielles pour suivre sa scolarité dignement, et oriente si nécessaire la famille vers les services du droit commun compétents (assistante sociale scolaire, psychologue de l'éducation nationale, infirmière de l'éducation nationale).

Pour les familles qui n'ont pas la possibilité d'équiper leurs enfants avec les fournitures scolaires nécessaires, nous constituons un "kit de rentrée scolaire" : cartable ou sac à dos; trousse, cahiers, agenda ou cahier de texte, classeur, matériel de géométrie, etc. Nous finançons également l'achat de tenues de rentrée.

80
KITS DE RENTRÉE SCOLAIRE
distribués



Le "kit de rentrée scolaire" permet aux enfants accompagnés de commencer leurs scolarités dans de bonnes conditions, et comme tous les autres élèves.





LA MÉDIATION SCOLAIRE FACE À LA CRISE SANITAIRE

En 2021, la pandémie de la COVID-19 a eu des **conséquences graves sur les scolarités** des élèves accompagnés par ASKOLA.

Leurs conditions de vie précaires rendent **difficile le suivi de la scolarité à distance** (pas d'électricité, pas de connexion internet, pas d'ordinateur, pas d'endroits calmes).

Dans la continuité du travail mis en place dès 2020, l'enjeu pour Askola a été de **maintenir le lien entre les élèves et leurs établissements scolaires** pour empêcher les décrochages.

- **Contact régulier** avec les familles et les enseignants par téléphone ;
- **Transmission d'informations** concernant la scolarité des élèves ;
- **La réception, impression et transmission du travail à faire.**

ASKOLA a pallié à certaines difficultés en mettant en œuvre en 2020 une **méthodologie d'action exceptionnelle** adaptée à la situation des familles et en collaboration avec les équipes éducatives :

- **Préparation de pochettes de travail** par les éducateurs-enseignants ;
- **Distribution et explication** des pochettes directement sur les lieux de vie par les médiateurs-scolaires ;
- **Réalisation du travail avec le soutien** des bénévoles ou des éducateurs-enseignants.





CARINE DOSSOU

Carine DOSSOU est directrice de l'école élémentaire Pina BAUSCH à Saint-Denis depuis 2018. Elle a fait la rencontre d'ASKOLA lors de sa deuxième année d'exercice, en 2019. Une dizaine d'élèves accompagnés par des médiateur.trices de l'association ont fait leurs premiers pas d'élèves dans cette école.

“ J’ai adoré travailler avec vous, ça a été vraiment porteur de fruits. C’était très facilitant, et puis au-delà de ça, très agréable humainement parlant. Vous êtes des personnes agréables, très humaines, avec qui il y a cette notion de plaisir même à travailler. ”

TÉMOIGNAGE DE CARINE DOSSOU DIRECTRICE D'ÉCOLE

LA RENCONTRE AVEC L'ASSOCIATION

En 2019, les camions-école de l'association interviennent sur un bidonville situé à Saint-Denis et à proximité de l'école Pina BAUSCH.

ASKOLA prend contact avec l'école afin d'anticiper l'inscription scolaire des enfants qui y vivent.

Pour ces enfants, c'est une première scolarisation. La directrice accueille quant à elle pour la première fois de sa carrière des enfants vivant dans des conditions extrêmes en bidonvilles.

“ Il a été question de travailler ensemble, de discuter, de prendre connaissance de la situation, pour faire au mieux afin que les enfants vivent parfaitement, autant que faire se peut, leurs premières scolarisations. Moi c'était mon objectif et c'était également celui de l'association, qu'il puisse y avoir une inclusion effective. ”

UN TRAVAIL PARTENARIAL MOTIVÉ PAR UN OBJECTIF COMMUN DANS LE RESPECT DES RÔLES DE CHACUN

Le travail mené par l'association a permis de venir en appui de cet établissement scolaire, en tant qu'intermédiaire et relais, afin de faciliter les échanges entre les familles et l'école.

“ Au quotidien c'était un vrai confort. C'est très facilitant pour nous d'avoir un intermédiaire, c'est toujours plus confortable. On sait que les familles vont être rassurées et les enfants aussi, parce qu'ils ont l'habitude d'être avec vous, et ça assurait un certain relais pour que nous les prenions en charge. ”

Cette facilitation est possible grâce à la maîtrise de la langue des familles par les médiateurs scolaires d'ASKOLA, mais aussi par le lien de confiance créé avec elles.

“ [La médiation scolaire] ce n'est pas seulement un soutien sur la barrière de la langue, parce que moi j'appelle ISM¹, j'ai un traducteur en 15min. Il s'agit d'autre chose. Il s'agit de nous communiquer des informations sur l'histoire de la famille, les antécédents, grâce au suivi sur le long terme de l'association. C'est un lien plus humain et un lien de confiance qui rassure tout le monde. ”

“ Alisa [l'une des médiatrices scolaires de l'association] est hyper disponible, très gentille, très ouverte, très communicante et réactive, capable de réagir très rapidement. C'est le tout qui a rendu la chose agréable. ”

1. ISM pour Inter Service Migrants est un service d'interprétariat payant au téléphone.

Ce travail partenarial a été bénéfique dans des situations bien concrètes, la médiation permettant la compréhension des situations de chacun et le déblocage de certaines difficultés :

“ *Les difficultés c’était agréable de les gérer ensemble. On travaille main dans la main, et quand on est ensemble, en bloc devant une difficulté, et bien on est plus forts. ”*

- En cas d’absentéisme

“ *L’association a joué un grand rôle de relais, de sensibilisation auprès des familles. Et Monsieur T. (parent d’élève) il a ensuite parfaitement joué le jeu, il a pris ces habitudes-là. Une fois que ça a été expliqué par l’association, c’était acté et mis en place en fait. ”*

- En cas de conflit au sein de l’école

“ *Quand la famille rencontre des difficultés avec un partenaire éducatif, là à ce moment-là l’association prend contact avec nous, moi je prends contact avec ma hiérarchie, l’inspection, et là on essaie de traiter la situation et on se voit tous de façon à calmer la situation, afin que ça ne s’envenime pas et que les familles ne soient lésées. ”*

- En cas de choix d’orientation

“ *La médiatrice scolaire était présente pour que tout soit bien explicité au papa, traduit et que soit bien clair pour lui afin qu’il ne subisse pas une décision, ni lui, ni son enfant. ”*

“ Pour moi ce rôle de l’association a été stratégique, ça a été vraiment d’une grande aide. On aurait été tous seuls à se débrouiller je sais pas comment on aurait fait. ”

Enfin, la médiation est bénéfique à la fois pour les parents, mais aussi pour l’établissement qui accueille leurs enfants :

“ C’est dans les deux sens. Nous on a pu avoir besoin de vous à certains moments et on vous a sollicités, et les familles ont aussi eu besoin de vous, elles vous ont sollicités et à ce moment-là vous êtes intervenus auprès de nous. Et ça c’est génial. Il faut absolument que ça aille dans les deux sens. ”

Et lorsque ce travail tripartite trouve son équilibre, il est avant tout bénéfique pour le vécu des élèves :

“ Ils se sont beaucoup épanouis. Ils sont devenus élèves, ils ont appris à devenir élève ça c’est la première chose. Pour moi ce sont deux modèles de réussite. On est loin des objectifs devant être atteints en fin de CM1, mais néanmoins par rapport à leur niveau de départ ils ont énormément progressé. Je suis très fière d’eux. ”

L'EXEMPLE DU PARCOURS DE LA FAMILLE D.



Mars 2020



Rencontre de la famille sur le bidonville Voltaire à Cosmonaute (Saint-Denis).

Elisabeta est scolarisée à l'école Cosmonaute de Saint-Denis en classe de CE2 et Sachira au collège Jean Lurçat de Saint-Denis en classe de 5ème.



1er octobre 2020



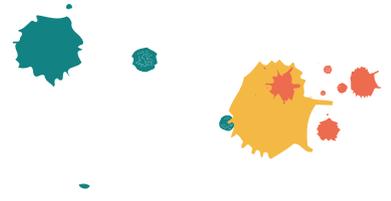
Le terrain Voltaire est expulsé et la famille D. est hébergée en hôtel social par la ville de Saint-Denis à Garges-Lès-Gonesse pour une durée de deux semaines.

15 octobre 2020



Au terme de la prise en charge à l'hôtel, la famille se retrouve à la rue, en errance, dormant parfois dans un parc, parfois à l'hôpital Delafontaine.

Durant toute cette période, les parents essayaient tant bien que mal de maintenir la scolarité de leurs filles dans leurs écoles respectives, mais les changements incessants de lieux de vie les ont empêchées d'être à l'école tous les jours.



Juin 2021

Mai 2021



La famille est hébergée par le 115, mais elle est contrainte de **changer d'hôtel à maintes reprises**, dans plusieurs départements de l'Île-de-France. Puis, la famille D. est hébergée en "long séjour" à l'hôtel du Progrès à Romainville.

Les parents entament alors des **démarches pour inscrire Elisabeta à l'école et Sachira au collège.**



La mairie de Romainville **refuse dans un premier temps l'inscription scolaire d'Elisabeta D. sur la commune.**

Elisabeta sera **finalement inscrite à l'école Gabriel Péri de Romainville après plusieurs semaines d'attente en classe de CM1.**

Pour Sachira, le **collège de secteur n'ayant plus de place, nous inscrivons Sachira sur liste d'attente pour la rentrée de septembre 2021.**

Septembre
2021



Sachira n'a pas pu avoir de place au collège à Romainville, nous envoyons un dossier à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) pour demander une affectation dans un collège au plus proche du lieu de vie de la famille.

Décembre
2021



Après 83 jours d'attente (soit presque 3 mois) et de nombreuses prises de contact avec la DSDEN93, Sachira reçoit une affectation au collège Jacques Prévert de Noisy-le-Sec en classe de 5ème et va pouvoir reprendre sa scolarité.

En 2 ans et demi

- nombreux lieux de vie différents
- 3 écoles différentes
- longs délais de réinscription

Septembre
2022

Mai 2022



Suite à un important incendie dans son l'hôtel social, la famille est hébergée dans une résidence sociale à Saint-Denis.

La fin d'année scolaire d'Elisabeta et Sachira est alors rendue très compliquée par la distance entre leur lieu de vie et leurs écoles.



Sachira et Elisabeta sont réinscrites dans des écoles plus proches de leur lieu d'hébergement. Elisabeta fait sa rentrée à l'école Gutenberg à Saint-Denis en CM2 et Sachira au collège Iqbal Masih à Saint-Denis en classe de 4ème.

L'accompagnement par le médiateur scolaire ASKOLA a permis de soutenir la famille dans ces démarches et de prévenir le décrochage scolaire des deux élèves lors des phases d'instabilité résidentielle de la famille.



TÉMOIGNAGE DE CAMÉLIA T., MAMAN DE DEUX ENFANTS SCOLARISÉS

Camélia est arrivée en France avec sa famille pour la première fois en 2009 à Saint-Denis. A ce moment-là, sa fille aînée Roberta avait 4 mois. La famille n'est pas stable en France, et fait de multiples allers-retours dans son pays d'origine. Lorsqu'elle est en France, elle vit en bidonvilles ou la plupart du temps à la rue. Les conditions ne sont alors pas réunies pour permettre à la famille de se projeter dans la scolarisation de leurs enfants.

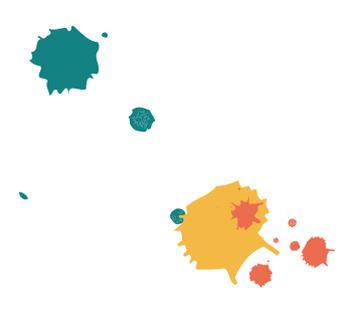
En 2018, la famille vit dans une tente près du périphérique à Porte de Montreuil. Camélia se sent prête pour scolariser sa fille alors âgée de 9 ans et son fils de 4 ans et décide de se rendre à la mairie de Montreuil. Cette

dernière lui refuse l'inscription de ses enfants, sous prétexte qu'elle n'a pas de domiciliation dans la ville. Ne sachant pas à qui s'adresser pour faire cette démarche, elle n'a pas pu les scolariser à ce moment-là.

Enfin, elle a ensuite pu faire une domiciliation dans un accueil de jour à Paris, mais là encore on lui a refusé la scolarisation à Montreuil une seconde fois, sous prétexte cette fois-ci qu'il n'y avait pas de places à l'école pour accueillir ses enfants.

“ Je me suis sentie mal à ce moment-là. Roberta elle voulait vraiment aller à l'école, elle me demandait tous les jours, elle voyait les autres enfants aller à l'école. ”

Face à des difficultés, une travailleuse sociale lui a proposé d'inscrire ses enfants dans le quartier de Paris dans lequel elle était domiciliée, mais l'école était très loin du lieu où vivait la famille, et Camélia avait à l'époque de grandes difficultés pour s'orienter.



C'est en janvier 2021 qu'un des médiateurs scolaires de l'association fait la rencontre de Roberta, qui était alors chez sa tante. Cette dernière était accompagnée par le médiateur pour scolariser ses trois enfants :

Un mois plus tard, les dossiers d'inscription sont déposés et Roberta et son petit frère Florin ont pu faire leur entrée à l'école, l'une au collège et le second à l'école primaire.

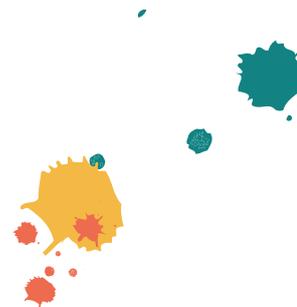
“ J'étais chez Livia, la sœur de Camélia, pour l'aider à préparer le dossier d'inscription scolaire pour ses enfants. Il y avait une autre fille avec eux, et les enfants de Livia m'ont dit que c'était leur cousine, et qu'elle aussi voulait aller à l'école. C'était touchant... Elle pleurait parce qu'elle voyait que ses cousins allaient commencer à aller à l'école alors qu'elle ne pouvait toujours pas y aller. C'est après que j'ai rencontré Camélia et qu'on a pu commencé les démarches d'inscription pour ses enfants aussi. ”

Benjamin, médiateur scolaire qui a accompagné Camélia

“ Roberta était contente, elle voulait aller à l'école depuis longtemps... Elle avait 11 ans quand elle a enfin pu commencer sa scolarité. ”



LE DÉPLOIEMENT DE LA MÉDIATION SCOLAIRE À L'ÉCHELLE NATIONALE



En 2019, ASKOLA participe avec d'autres acteurs éducatifs, associatifs et institutionnels à une journée de travail qui vise à réfléchir à la création des postes de médiateurs scolaires sur l'ensemble du territoire national.

ASKOLA participe à cette journée de travail car, présente depuis plus de 15 ans en Seine-Saint-Denis, ASKOLA a été la première association à expérimenter la médiation scolaire auprès des enfants en situation d'extrême précarité et avec les premiers concernés en France.

En septembre 2020, une trentaine de postes sont créés à travers la France et sont financés par la DIHAL¹. Une trentaine de

nouveaux professionnels de la médiation scolaire entrent en poste.

A partir de 2021, le besoin émerge de créer et d'organiser un "Réseau national de la médiation scolaire" pour construire, défendre et inscrire dans la durée l'action de la médiation scolaire.

En 2021 et en collaboration avec d'autres associations de médiation scolaire telles que C.L.A.S.S.E.S et Rencont'roms Nous, et avec UNICEF, Aide&Action et le collectif Romeurope, ASKOLA contribue à l'organisation d'une première journée de rencontre du Réseau National de la Médiation Scolaire.

1 Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement





Le 2 juillet 2021, 60 médiateurs scolaires venus de 15 territoires différents se sont réunis à Paris pour échanger sur leur métier, leurs difficultés partagées (refus de scolarisation par certaines mairies, délais d'affectation très longs pour les collégiens, le manque de dispositifs adaptés aux profils des élèves allophones et/ou non-scolarisés antérieurement, expulsions fréquentes des lieux de vie qui interrompent les parcours scolaires des enfants).

Cette première journée a permis de réfléchir au futur du Réseau National de la Médiation Scolaire : mode d'organisation, objectifs, vision, missions, personnes concernées. Un travail d'organisation qui sera poursuivi en 2022.



L'ÉDUCATION EN 2021



Permettre à l'enfant de devenir élève et de s'épanouir dans ce rôle

PRÉSENTATION DE L'AXE ÉDUCATION

Les deux camions-école ASKOLA sont les deux outils majeurs de l'association dans cet axe de travail "Education".

Les véhicules sont aménagés en salles de classe et en classes d'âge : les 3-6 ans et les 7-16 ans.

Les groupes constitués de 8 élèves en moyenne sont accueillis de 10H à 12H30 et de 14H à 16H30. Les camions-école s'organisent en 2 dispositifs distincts : le camion-passerelle et le camion-découverte.

Les camions-école interviennent en moyenne 3 mois maximum sur un terrain, au gré des demandes des familles, des expulsions des terrains et des démarches de scolarisation engagées.



LE DISPOSITIF CAMION-ÉCOLE PASSERELLE VERS L'ÉCOLE

Directement **sur les lieux de vie des familles**, les éducateurs-enseignants préparent les enfants à entrer dans le système scolaire. Ils sont la **passerelle entre les enfants non-scolarisés et l'école de la République**.

Les enseignants-éducateurs y dispensent **l'enseignement des savoirs scolaires fondamentaux** - lire, écrire, compter et le Français Langue Étrangère - et l'apprentissage de la posture de l'élève.

En parallèle, **les parents de l'enfant sont accompagnés par la médiation scolaire pour préparer l'inscription scolaire** de l'enfant en mairie ou CIO.

Lorsque l'enfant fait son entrée à l'école, **l'enseignant-éducateur transmet** à l'enseignant de l'école de la République le cahier de l'élève et **les résultats des progrès réalisés dans le camion-école**. Si besoin, il se

positionne comme **personne ressource** pour l'enseignant, **afin de le conseiller sur la méthode pédagogique** appropriée pour l'élève, **informer sur son parcours et son histoire** avec l'école et ses difficultés particulières.

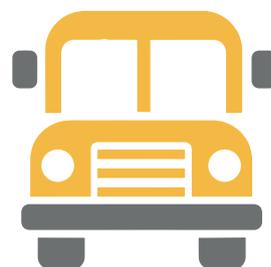
Si l'élève en ressent le besoin, l'association peut proposer à la famille d'inscrire son enfant au projet de "Tutorat individualisé" développé avec les bénévoles d'ASKOLA.

Le **tutorat individualisé** s'organise autour de **séances de travail** qui ont lieu **une fois par semaine** dans une infrastructure proche du lieu de vie de la famille (médiathèques, espaces jeunesse, centres sociaux).

Chaque **bénévole accompagne** un élève ou une fratrie. Il **valorise et guide l'enfant dans ses apprentissages**, la maîtrise des outils de l'école (carnets de liaison, agenda) et favorise son autonomie. Le bénévole écoute les récits d'école, veille à ce que l'élève se sente bien et s'épanouisse dans son rôle d'élève.

LE DISPOSITIF CAMION-ÉCOLE DÉCOUVERTE DE L'ÉCOLE

Le "Camion Découverte" accueille les enfants des familles dont les conditions de vie ne permettent pas de se projeter dans l'immédiat dans les démarches de scolarisation des enfants, notamment du fait de l'expulsion imminente du lieu de vie, ou de la grande précarité économique dans laquelle elles vivent.



Ainsi, le "Camion Découverte" crée ou maintient le lien avec l'école, dans l'attente que les conditions soient réunies pour l'inscription des enfants à l'école du droit commun. Les parents ont la possibilité de solliciter les médiateurs.trices scolaires dès lors que leur situation leur permet d'envisager la scolarisation de leurs enfants.



LE DISPOSITIF «CAMION-ÉCOLE» EN CHIFFRES POUR 2021

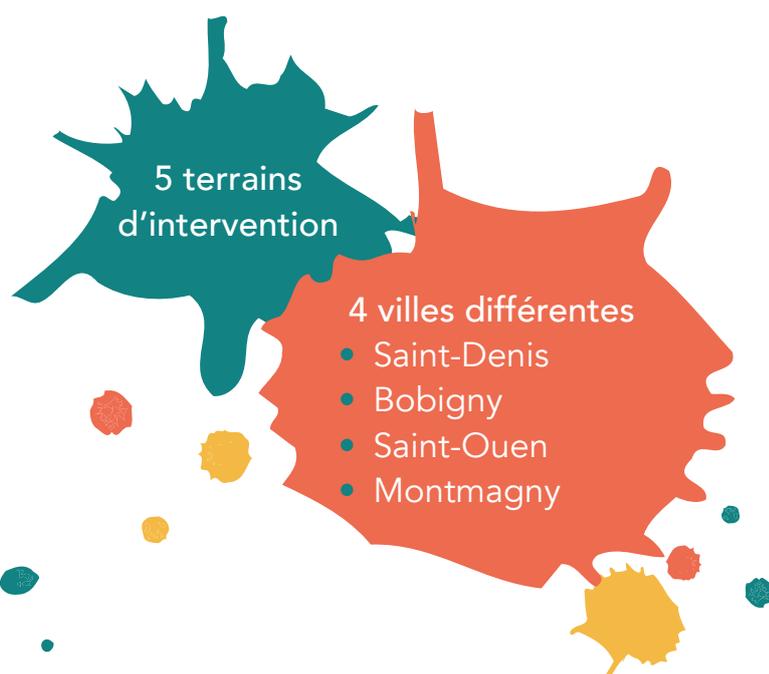
80
enfants bénéficiaires
du dispositif «Camion-école»



62
enfants
accompagnés par le
camion-passerelle



18
enfants
accompagnés par le
camion-découverte



UNE JOURNÉE-TYPE DANS LE DISPOSITIF CAMION-ÉCOLE DES 7-16 ANS

SÉANCE DE TRAVAIL DU MATIN
(10H30-12H30)

1. Des rituels pour préparer à la vraie école

apprendre à devenir élèves, à se comporter en groupe, à prendre soin de son espace de travail et travailler le français :

- L'entrée en classe, la distribution des lingettes et du goûter
- Le rappel des règles de la classe et des "lions du comportement"
- La date du jour, et le rappel des jours de la semaine
- La fiche de présence (pour signaler qui est présent et absent dans la classe)
- La lecture d'un livre pour travailler l'attention des élèves et le vocabulaire en français

2. Des ateliers en groupe

- Des jeux pour travailler l'oral en français : je me présente, je dis mon âge, ce que je porte comme vêtements, le travail des couleurs, la présentation de ma famille....
- Des ateliers pour apprendre les lettres et combiner les lettres ensemble pour faire des sons

3. Des ateliers individuels

(avec des ardoises pour apprendre à tracer les lettres)

- Les lettres majuscules, les lettres minuscules, les lettres cursives
- Apprendre à bien écrire son prénom, son nom et d'autres mots de la classe
- Apprendre à écrire son prénom en écriture cursive
- Apprendre à écrire d'autres mots en écriture cursive

4. Des fiches dans le cahier

- Pour s'entraîner à bien utiliser l'outil scripteur, à utiliser correctement un cahier (écrire son prénom sur le travail, coller son travail, prendre soin du cahier).



SÉANCE DE TRAVAIL DE L'APRÈS-MIDI (14H30-16H30)

1. Reconnaître les écritures

- Des ateliers de groupe pour apprendre à connaître les 3 différentes écritures.
- Des ateliers individuels pour reconnaître deux différentes écritures entre elles

2. Mathématiques

- Des ateliers de groupe pour apprendre les nombres en français (chanson des nombres, décompte des nombres)
- Des ateliers individuels pour apprendre à bien compter, à bien connaître la valeur des nombres, et à bien reconnaître comment sont écrits les nombres
- Des ateliers pour apprendre à bien écrire les nombres

3. Géométrie

- Des activités pour apprendre à tracer à la règle, reconnaître les formes géométriques

4. Arts plastiques

- Des activités de dessin, peinture et collages pour apprendre à utiliser le matériel de la classe (ciseau, gomme, colle, pinceau, peinture) et s'ouvrir à l'art



MONTMAGNY : LES DISPOSITIFS “PASSERELLE VERS L'ÉCOLE»



ASKOLA rencontre les familles vivant sur le bidonville de Montmagny au mois de septembre 2020.

Les demandes de soutien à la scolarisation sont nombreuses. La décision est prise d'intervenir sur le bidonville avec les deux camions-école dispositifs “Passerelle vers l'École”, et avec une équipe de 2 éducateurs-enseignants et 3 médiateurs scolaires, tous les mardis et jeudis, de 10H à 16H30.

Pendant 6 mois, entre septembre 2020 et mars 2021, 25 élèves intègrent les dispositifs des camions-école pour se préparer à devenir élèves et à rentrer à l'école de la République.

Le travail d'éducation en camions-école et la médiation scolaire avec les parents permettent la scolarisation de 13 élèves de Montmagny :

- 4 élèves font leur rentrée à l'école maternelle - Maternelle Eugénie Cotton de Montmagny
- 7 élèves font leur rentrée à l'école primaire - Primaire Jules Ferry de Montmagny
- 2 élèves font leur rentrée au collège - Collège Anatole France de Sarcelles

REFUS D'INSCRIPTIONS À LA CANTINE À MONTMAGNY

L'un des obstacles qui s'oppose à la scolarisation des enfants à Montmagny est celui de l'accès à la cantine scolaire.

Dans son rapport de 2019¹, le Défenseur des Droits rappelle que le rôle de la cantine scolaire s'est accru en quelques années :

“ le rôle joué par la cantine pour certains enfants, en particulier les plus pauvres, apparaît de plus en plus déterminant, le repas du midi pouvant constituer le seul repas complet et équilibré de la journée. ” (p.6)

Le Défenseur des Droits rappelle aussi que la cantine scolaire est un lieu investi par des enjeux qui dépassent le seul cadre de l'alimentation (p.7). La circulaire n°2001-118 du 24 juin 2015 indique :

“ le repas du midi n'est pas seulement la prise de nutriments ou de calories. C'est aussi le moment où les élèves, après l'attention du matin, se détendent et où les échanges sociaux sont favorisés. ”

¹ <https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/rapport-cantine-num-19.06.19.pdf>

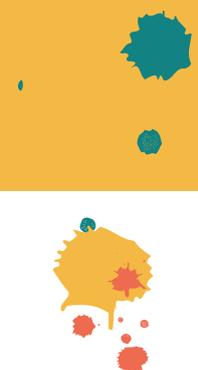
En octobre 2020, la mairie refuse d'inscrire les enfants à la restauration scolaire au motif que les parents des enfants ne travaillaient pas.

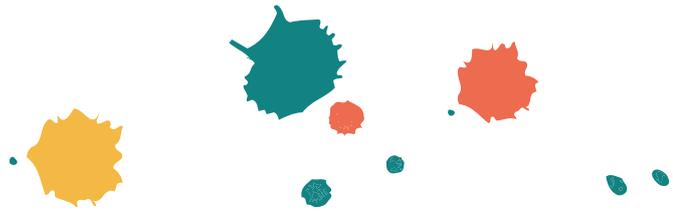
Stefania, la mère d'Alexandru, inscrit en CM2-UPE2A et de Ioan, inscrit en CM1-UPE2A, fait part à la médiatrice scolaire de ses difficultés d'organisation.

L'école est à 20 minutes à pied du bidonville. Maman de 4 enfants, son mari travaille tous les jours, mais elle pas encore. Sans inscription à la cantine, elle fait 4 allers-retours chaque jours pour accompagner ses enfants à l'école, et les faire manger à la maison le midi.

Stefania demande à la médiatrice scolaire de l'accompagner demander au directeur de l'école s'il est possible que ses fils restent à l'intérieur de l'école sur les temps du midi, pour manger des sandwichs qu'elle préparerait chaque matin. Le directeur lui dit qu'il ne peut pas prendre cette décision, car c'est à la mairie de gérer les temps de restauration scolaire.

Dans l'impossibilité de trouver une solution, les parents des élèves consultent alors une avocate, avec le soutien d'ASKOLA. L'avocate confirme que ces restrictions d'accès à la cantine sont discriminatoires et illégales.







Article L. 131-13 du Code de l'Éducation :

Dans son rapport de 2019, le Défenseur des Droits rappelle que

“ L'inscription à la cantine des écoles primaires, lorsque ce service existe, est un droit pour tous les enfants scolarisés. Il ne peut être établie aucune discrimination selon leur situation ou celle de leur famille. ”

“ réserver l'accès à la cantine aux enfants dont les parents travaillent, restreindre l'accès à la cantine d'enfants en situation précaire ou ne pas mettre en oeuvre l'obligation d'aménagement raisonnable constituent autant de discriminations fondées sur des motifs prohibés. ”



En novembre 2020, dans un courrier recommandé envoyé par leur avocate, les familles mettent en demeure le maire de Montmagny de procéder à l'inscription à la restauration scolaire de leurs enfants.

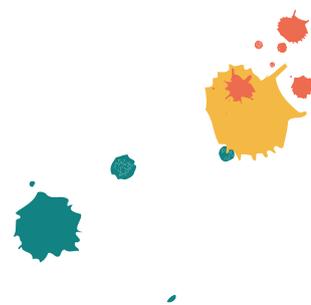
En décembre 2020, à la suite de ce courrier, les services du Maire indiquent aux familles, par téléphone, qu'elles pourraient inscrire leurs enfants à la cantine à raison de deux fois par semaine.

En février 2021, par un deuxième courrier recommandé, l'avocate des familles réitère la demande d'inscription à la cantine, tous les jours de la semaine. Ce courrier reste sans réponse.

En mars 2021, les familles décident alors de saisir le juge afin de faire annuler la décision du maire et de l'enjoindre à procéder à l'inscription de leurs enfants à la cantine scolaire, tous les jours de la semaine.

Avant de recevoir la décision du juge en faveur de l'inscription de leurs enfants à l'école, les familles sont expulsées de leur lieu de vie et quittent la ville de Montmagny.

SAINT-DENIS : LE CAMION-ÉCOLE POUR SOUTENIR LES PREMIERS PAS À L'ÉCOLE



Les deux camions-école sont intervenus tous les mercredis, entre Janvier et Juillet 2021, devant l'hôpital Delafontaine de Saint-Denis, pour soutenir 9 élèves lors de séances de soutien pédagogique.

Les élèves étaient scolarisés à l'école Les Cosmonautes de Saint-Denis depuis Novembre 2020 et au collège Gabriel Péri d'Aubervilliers en dispositifs UPE2A et UPE2A-NSA.

Les deux éducateurs-enseignants et le médiateur scolaire accompagnent les élèves dans leurs premiers pas à l'école : révision et approfondissement des apprentissages réalisés à l'école, aide à la compréhension du fonctionnement de l'école et à la lecture des emplois du temps pour les collégiens.



Cette proposition de soutien pédagogique était nécessaire d'une part parce que les élèves n'avaient jamais été scolarisés antérieurement, d'autre part parce que lors de leur scolarisation en novembre 2020, ceux-ci avaient déjà accumulé un retard pédagogique conséquent. Les enfants n'avaient jamais été scolarisés lors de leurs parcours d'exil avec leurs parents. Puis en septembre 2020, leurs inscriptions scolaires avaient été refusées en mairie de Saint-Denis, retardant ainsi leur rentrée à l'école.

La scolarisation des élèves s'étant installée et stabilisée progressivement, les camions-école se sont retirés à la fin de l'année scolaire en juillet 2021.

Les 9 élèves ont fait leur rentrée, comme tous les autres élèves en septembre 2021, avec un accompagnement par le médiateur scolaire qui se poursuit sur l'année scolaire 2021/2022 dans le cadre de la "médiation de suivi" d'ASKOLA.

BOBIGNY : LES CAMIONS-ÉCOLE POUR OPTIMISER LES TEMPS D'ATTENTE D'ACCÈS À L'ÉCOLE

ASKOLA rencontre les familles qui vivent dans un squat dans une zone industrielle de Bobigny au mois d'avril 2021. L'année scolaire est déjà bien avancée, mais plusieurs familles souhaitent scolariser leurs enfants à Bobigny sur les dernières semaines de l'année scolaire 2020/2021.

ASKOLA installe un travail d'accompagnement avec les familles à raison de 2 fois par semaine, tous les mardis et jeudis, à partir de la fin du mois d'avril 2021.

18 élèves sont accueillis dans les camions-école dispositif "Passerelle vers l'École" entre le mois d'avril et le mois de juillet 2021.





Dès les premiers dépôts de dossiers d'inscription scolaire en mairie, le maire refuse d'inscrire les élèves à l'école, sur le motif qu'ils habitent dans un squat. Suite à 6 refus d'inscription scolaire en mairie de Bobigny, les familles saisissent le juge (voir partie du rapport sur le Collectif des Mamans).

Le temps du déroulé de la procédure en justice, les élèves sont accueillis dans les camions-école pour commencer les apprentissages sans perdre de temps.



BOBIGNY : LE DISPOSITIF DÉCOUVERTE LORSQUE LES CONDITIONS NE SONT PAS RÉUNIES POUR UNE SCOLARISATION OPTIMALE

À partir du mois de septembre de l'année 2021, ASKOLA se rend sur un nouveau terrain rue Saint-André à Bobigny. Le bidonville est situé dans une zone industrielle de la ville, proche d'entrepôts d'entreprises.

Les deux camions-école accueillent au total 23 enfants, dont 13 sont en âge d'être scolarisés à l'école élémentaire, et 10 au collège. La préparation scolaire se déroule les mardis et les jeudis, et ce pendant près de 5 mois.

Lors de l'arrivée d'ASKOLA, le terrain n'est pas raccordé à l'eau. Des bennes sont installées à l'entrée du bidonville par la municipalité, mais elles ne sont pas assez nombreuses et ne sont pas vidées régulièrement. Les conditions de vie sont très difficiles.

De plus, l'épidémie du Covid a suscité beaucoup de peur chez les habitants, notamment en ce qui concerne la vaccination. Les familles confondaient la vaccination obligatoire pour la scolarisation et la vaccination contre la COVID-19. Cette confusion a ralenti les démarches de scolarisation.



Le dispositif “Camion-école Découverte” a donc été mis en place du fait de tous ces facteurs entravant une scolarisation optimale pour les élèves, et pour respecter les choix des familles.

Des démarches ont été entreprises pour l’inscription au collège pour 4 élèves. Néanmoins, ces élèves ont été affectés dans des unités UPE2A très éloignées du bidonville, à plus d’une heure à pieds.

Le travail d’ASKOLA à Bobigny a fait l’objet d’un travail partenarial avec d’autres associations et structures publiques telles que Première Urgence Internationale et l’équipe mobile de la Protection Maternelle et Infantile du département de la Seine-Saint-Denis.

Également, Solidarités International est aussi intervenue à la fin de l’année pour installer des points d’eau pour les habitants du bidonville.



LE PLAIDOYER
EN 2021



LE PLAIDOYER D'ASKOLA

Améliorer la prise en compte des besoins des enfants par les politiques publiques - notamment éducatives et sociales. Défendre le droit à l'école, combattre structurellement les obstacles à la scolarisation aux côtés des personnes concernées.

2021 – L'ÉMERGENCE DU COLLECTIF DES MAMANS L'ÉCOLE POUR NOS ENFANTS

L'entrée en vigueur du texte de loi qui simplifie les démarches d'inscriptions scolaires (décret n°811-2020) porté par #École pour Tous et plusieurs députées (Sandrine Mörch, Sylvie Charrière) a été une première victoire pour les familles accompagnées par ASKOLA.

Avant ce décret, les familles accompagnées, qui n'ont pas de domicile fixe, et donc pas d'attestation de domicile officielle (contrat de location, factures d'électricité), se voient refuser l'inscription de leurs enfants à l'école.

Avec ce nouveau décret, plus aucun enfant sans domicile fixe ne peut être refusé d'école. Il précise que les familles qui n'ont pas de domicile fixe peuvent présenter un justificatif de domicile rédigé sur l'honneur.

Depuis septembre 2020, 58 enfants ont été refusés d'inscription scolaire en Seine-Saint-Denis.

Les familles et les médiateurs scolaires d'ASKOLA l'ont entendu, au guichet d'une mairie, en juin 2021 :

“ nous on ne scolarise pas les enfants qui habitent sur les squats car ce sont des familles qui occupent illégalement des endroits d'habitation d'autres personnes. ”

Ces refus ont des conséquences graves sur la vie des enfants. Ils les retardent dans les apprentissages, la socialisation et créent des traumatismes importants pour les parents qui vivent ces discriminations.



En Seine-Saint-Denis, la règle est donc l'illégalité. Les parents que nous accompagnons doivent systématiquement saisir la justice pour inscrire leurs enfants à l'école.

“ Agir ensemble pour faire respecter le droit de nos enfants ”

Au mois de juin 2021, 7 mamans d'élèves accompagnées par ASKOLA décident de se rencontrer pour se donner de la force, et parler de leurs histoires, de leurs combats pour inscrire leurs enfants dans le 93.

Leur constat du problème est clair : les maires du 93 persistent à refuser l'école à leurs enfants. Il faut agir pour les faire cesser.

Le 7 juin 2021, elles créent le Collectif des Mamans - L'école pour Nos Enfants, afin de s'auto-organiser et d'agir ensemble pour faire respecter les droits de de leurs enfants.

Un objectif du Collectif des Mamans pour les prochains mois : faire cesser définitivement les refus d'inscriptions scolaires en Seine-Saint-Denis.



JUIN-OCTOBRE 2021 - LES PREMIÈRES ÉTAPES DE LA STRUCTURATION DU COLLECTIF DES MAMANS

7 JUIN 2021

Création du Collectif des Mamans - L'école pour Nos enfants

DU 4 AU 19 JUIN 2021

3 familles (6 enfants) sont refusées d'école à Bobigny. La mairie refuse les justificatifs de domicile rédigés sur l'honneur par les parents, et demande des documents impossibles à fournir lorsqu'on vit dans un squat.

Stefania leur a dit :

“ Je suis la mère de 4 enfants. Je vis dans un squat à Bobigny. Quand je me suis rendue à la mairie pour inscrire mes enfants à l'école, j'ai vu mon rêve de voir mes enfants aller à l'école se briser parce qu'on m'a répondu : “les enfants des squats on ne les inscrit pas. ”

MI-JUIN - 27 JUIN 2021

Le Collectif s'auto-organise pour soutenir les familles de Bobigny refusées d'école : rencontre avec les mamans des enfants de Bobigny, information sur leurs droits à l'école, mise en lien avec l'avocate Me

Stoffaneller, prise de contact avec une journaliste de La Croix l'Hebdo pour raconter leur histoire.

27 JUIN 2021

La famille saisit la justice.

29 JUIN 2021

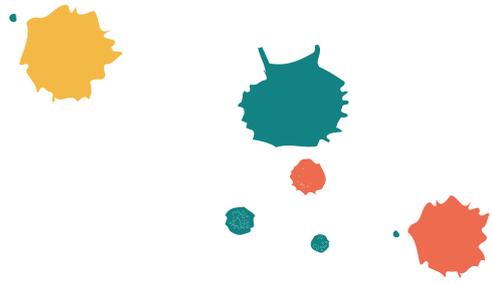
Le juge reconnaît que :

“ La privation pour un enfant de toute possibilité de bénéficier d'une scolarisation ou d'une formation adaptée, selon les modalités que le législateur a définies afin d'assurer le respect de l'exigence constitutionnelle d'égal accès à l'instruction, est susceptible de constituer une atteinte grave et manifestement illégale à une liberté fondamentale. ”

1ER JUILLET 2021

1ère victoire du Collectif des Mamans. Le maire de Bobigny s'engage à scolariser les élèves pour la rentrée de septembre.





OCTOBRE 2021

Le Collectif des Mamans est contacté par la Députée Sandrine Mörch. Mme la Députée a été nommée par le Premier Ministre Jean Castex, pour réaliser un rapport qui concerne directement le Collectif des Mamans : les obstacles qui s'opposent à l'accès à l'éducation de leurs enfants en France.

LE 21 OCTOBRE 2021

Deux membres du Collectif des Mamans, Alisa Catalan et Marcela Corcoatse sont auditionnées par Mme la Députée Sandrine Mörch. Elles demandent à ce que le Ministre de l'Éducation nationale Jean Michel Blanquer prenne les mesures nécessaires pour faire cesser ces refus en Seine-Saint-Denis.

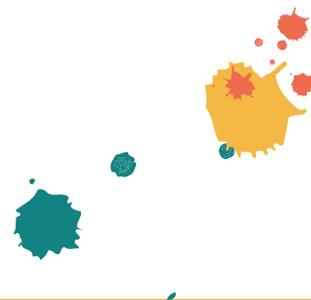
3 DÉCEMBRE 2021

Pendant une semaine, les Mamans font la une du magazine La Croix l'Hebdo. Sur 10 pages, la Croix présente le combat du Collectif des Mamans, au travers du portrait de l'une d'entre elles, Stefania, dont les 3 enfants ont été refusés d'école, d'abord à Montmagny, puis à Bobigny. L'article est lu à minima par les 10 000 abonnés de La Croix L'hebdo, vendu en kiosque et rendu disponible pour la lecture numérique de façon permanente sur internet.

A lire ici :

https://www.la-croix.com/Famille/Enfants-mal-loges-oublies-systeme-scolaire-francais-2021-12-03-1201188406?fbclid=IwAR0crVgkKf_Ls_b46Hxg6NP1RjLUuc9OKHcSZd3UGq1REQI7-nxUoXfb1tE

LE COLLECTIF DES MAMANS : QUI SONT-ELLES ?



QUI SONT-ELLES ?

Elles sont des Mamans de toutes les nationalités, qui vivent en squats, bidonvilles ou dans la rue en Seine-Saint-Denis.

Elles se sont connues par l'intermédiaire de deux médiatrices scolaires d'ASKOLA, également mamans ayant rencontré des difficultés d'accès à l'école en France : Alisa CATALAN et Mirela GHEORGHE.

Elles sont les premières mamans vivant en extrême précarité dans le 93 à s'organiser politiquement pour faire valoir et respecter le droit à l'école de tous les enfants en France.

QUEL EST LE PROBLÈME ?

“ À chaque fois c'est un combat d'inscrire nos enfants à l'école en Seine-Saint-Denis. Est-ce qu'on vous demanderait ça à vous pour inscrire vos enfants ? Accepteriez-vous de devoir passer par la justice pour que vos enfants aient le droit d'aller à l'école ? ”

Mirela Gheorghe

QUELS SONT LEURS OBJECTIFS ?

Faire cesser les refus d'inscription scolaire en Seine-Saint-Denis.

“ Pour que plus aucun enfant n'ait à vivre ça. ”

Alisa Catalan





LA RECHERCHE
EN 2021

Mieux comprendre les processus et les raisons des limites d'apprentissage des élèves accompagnés par ASKOLA et scolarisés au sein des dispositifs UPE2A et UPE2A-NSA



SÉMINAIRE DOCTORAL LIMINAL (9)

Terrains socio-anthropologiques de la migration : langues, distances, miroirs.

2019-04-17

Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky ^{1, 2}, Alexandra Galitzine-Loumpet ^{1, 2}, Nisrine Al Zahre ^{2, 4}, Yahya Al-Abdullah ², Özge Biner ^{2, 5}, Rohullah Sidiqullah ^{1, 6}, Azita Bathaie [Détails](#)

1 Inalco - Institut National des Langues et Civilisations Orientales
2 CESSMA UMRD 245 - Centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques

3 EHESS - École des hautes études en sciences sociales

4 Césor - Centre d'études en sciences sociales du religieux

5 IRIS - Institut de Recherche Interdisciplinaire sur les enjeux Sociaux - sciences sociales, politique, santé

6 Sciences Po - Sciences Po

Dans le cadre d'un contrat CIFRE (Convention Industrielle de Formation pour la Recherche), en partenariat avec l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales) et l'ANRT (Association Nationale de la Recherche et de la Technologie), l'un des médiateurs scolaires, Yahya Al Abdullah, également chercheur en anthropologie, réalise une **thèse sur les parcours d'intégration et les stratégies d'insertion des familles syriennes en demande d'asile** et issues de la communauté Dom vivant en Seine-Saint-Denis, suite à leur déplacement forcé depuis la Syrie.

Le rôle de l'éducation comme vecteur d'intégration dans les stratégies d'insertion de ces familles est l'un des axes d'analyse de la thèse.

Le travail a débuté en 2019, pour une durée de 3 ans.

LES PREMIERS RÉSULTATS DE RECHERCHE SUR 2019-2021

En 2020, les premières observations se sont situées du côté du point de vue des familles et concernaient les conditions d'accès à l'école pour les élèves syriens issus de la communauté Dom :

- La quasi-totalité des enfants de la communauté ne bénéficient d'aucune expérience de scolarisation antérieure à leur déplacement, en raison de la stigmatisation de leur statut social en Syrie, au Liban et tout au long du voyage jusqu'en France. Certaines familles ont passé plus d'un an dans 5 pays différents dont le Liban, la Mauritanie, l'Algérie, le Maroc, l'enclave espagnole au Maroc et la France. Le besoin éducatif de ces enfants est un enjeu crucial pour leur intégration dans la société française.
- L'éducation a un impact décisif à la fois sur les enfants et sur leurs familles. Elle met en jeu la relation des familles avec leur voisinage et les tactiques déployées au jour le jour à travers l'économie informelle.
- Les communautés précaires et migrantes se confrontent à des obstacles administratifs dans leur vie quotidienne qui conditionnent l'accès à l'éducation de leurs enfants et leur parcours dans le système éducatif.
- La présence d'un médiateur scolaire, maîtrisant la langue des familles, à même de communiquer et de comprendre les contextes socio-économiques dans lesquels s'inscrivent leurs parcours, est un élément capital pour soutenir le processus de première scolarisation de leurs enfants.

Le travail d'observation mené en 2021, au sein même des établissements scolaires vise à une évaluation qualitative, complémentaire aux analyses de l'Éducation Nationale, des processus d'apprentissage des élèves au sein du dispositif d'accueil des enfants allophones (UPE2A) et des réponses qu'il apporte aux besoins des élèves allophones précaires.

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE 2021 :

- Les temporalités d'accueil en UPE2A (1 année généralement) ne sont pas adaptées aux conditions de vie des élèves et à l'instabilité de leurs conditions d'habitat. Du fait des déplacements forcés des familles, et par conséquent de forts taux d'absentéisme, les élèves n'ont pas la possibilité de suivre leur année UPE2A dans son intégralité, ce qui réduit leurs apprentissages et ralentit leur progression.
- L'absence de programme complet conçu pour les élèves NSA-UPE2A fait du dispositif UPE2A une "zone éducative grise" où les progrès en matière de compréhension et d'expression orale se développent au long de l'année mais où les progrès en matière d'alphabétisation sont faibles et n'atteignent pas les objectifs.

LA RECHERCHE-ACTION ET LE RENOUELEMENT DES PRATIQUES D'ASKOLA

La présence de Yahya Al-Abdullah et son travail de médiateur-chercheur a permis à ASKOLA de renouveler, en pratique, sa vision associative. Là où traditionnellement, les institutions et instances tendent à adopter une vision ethnisante de la médiation scolaire et de la problématique d'accès et de réussite à l'école en France, l'accompagnement à la scolarisation d'ASKOLA s'est désethnicisé. Cet accompagnement est proposé à toutes les familles dont les enfants ont le droit à l'école en France (âgés entre 3 et 16 ans) et en situation d'extrême précarité en Seine-Saint-Denis.



LES PARTENAIRES
EN 2021

PARTENAIRES FINANCIERS

La réalisation de nos projets, la qualité et les résultats du travail réalisé n'auraient pas été possibles sans le précieux soutien de nos partenaires - bailleurs publics, fondations privées, donateurs.

Nous tenons ici à vous remercier très chaleureusement.



PARTENAIRES OPÉRATIONNELS

ÉDUCATION NATIONALE	
La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) du 93	Pour anticiper les nouvelles arrivées d'élèves dans les établissements scolaires et permettre l'affectation des élèves dans un établissement
Le Centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés de l'académie de Créteil (Casnav93)	Pour anticiper les nouvelles arrivées d'élèves dans les établissements scolaires et permettre l'affectation des élèves dans un établissement et dans les dispositifs UPE2A/UPE2A-NSA
Les établissements scolaires (les directions et les équipes éducatives)	Pour préparer l'accueil et organiser le suivi de la scolarité des élèves
Les assistantes sociales dans le 2nd degré	Pour les demandes de bourse et les aides au paiement des titres de transports
Les psychologues scolaires	Pour des rendez-vous individuels et suivis psychologues

LES SERVICES DÉCENTRALISÉS	
Les municipalités de Seine-Saint-Denis	Pour les inscriptions à l'école maternelle et élémentaire (1er degré) et au périscolaire
Les Centres d'Orientations et d'Informations (CIO)	Pour les inscriptions au collège et au lycée (2nd degré)
Les Programmes de Réussite Éducatives des mairies du 93	En cas de difficulté financière et/ou pédagogique pour un élève

ASSOCIATIONS

SOCIAL	ACINA- Antenne du 93	Pour l'accompagnement social global des familles
	Les Enfants du Canal	Pour l'accompagnement social et l'accès à l'hébergement
	La Voix des Roms	Pour l'accompagnement social
	L'Amicale du Nid de Saint-Denis	Pour l'accueil de jour des femmes avec enfant sans-domicile
SANTÉ	Médecins du Monde (MDM)	Pour l'accompagnement santé (ouverture des droits, orientations pour les élèves en situation de handicap)
	Première Urgence Internationale (PUI)	Pour l'accompagnement santé (ouverture des droits)
ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES	Yag Bari	Pour les activités pour les enfants et orientations vers des clubs sportifs
	Scouts et Guides de France	Pour la découverte du scoutisme et organisation de minis camps d'été pendant les vacances
INSERTION PROFESSIONNELLE	Solidarité Formation Mobilisation Accueil et Développement (SFMAD)	Pour des formations linguistiques rémunérées et l'accompagnement vers l'accès à une formation ou un emploi

ASSOCIATIONS

<p>AMÉLIORATIONS DES CONDITIONS DE VIE - ACCÈS À L'EAU ET À L'HYGIÈNE</p>	<p>Solidarités International</p>	<p>Pour l'installation de points d'eau et de sanitaires sur les bidonvilles et squats</p>
<p>PLAIDOYER</p>	<p>Ecole pour Tous</p>	<p>Pour des changements structurels et législatifs des enjeux liés à la scolarisation et la scolarité des enfants en situation de grande précarité</p>
	<p>Le Collectif des Mamans - L'École pour Nos Enfants</p>	<p>Pour des changements structurels et législatifs des enjeux liés à la scolarisation et la scolarité des enfants en situation de grande précarité</p>
	<p>UNICEF</p>	<p>Association de défense des droits de l'enfance</p>
	<p>Romeurope</p>	<p>ASKOLA est membre du CA</p>
<p>AUTRES</p>	<p>Avocat.e.s</p>	<p>Pour les orientations juridiques en cas de refus de scolarisation</p>
	<p>Défenseur des Droits</p>	<p>Pour signaler des situations de refus de scolarisation</p>

SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ ET DE DROIT COMMUN

SOCIAL	Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS)	Pour les démarches de domiciliation et pour l'accompagnement social des familles dans l'accès à leurs droits fondamentaux
	Les Services Sociaux Départementaux (SSD)	Pour l'accompagnement social des familles dans l'accès à leurs droits fondamentaux
	Interlogement93	Pour l'accès à l'hébergement et l'accompagnement social
SANTÉ	La protection Maternelle et Infantile (PMI) et la PMI mobile	Pour le suivi gynécologique des femmes enceintes et l'accompagnement santé des enfants de moins de 6 ans
	Les Centres Municipaux ou Polyvalents de Santé	Pour le suivi de santé des enfants et les vaccinations obligatoires pour une inscription scolaire
	Les Permanences d'Accès aux Soins de Santé	Pour le suivi de santé des familles
	La Maison des Adolescents de Casado (Saint-Denis)	Pour le suivi psychologique et thérapeutique des adolescents
ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES	Les bibliothèques, les maisons de quartier, les espaces jeunesse du 93	Dans le cadre de la mise en place du tutorat individualisé et plus globalement dans l'accès aux loisirs des élèves





LES PERSPECTIVES
POUR 2022

2021 EN QUELQUES MOTS

2021 a donc été une année pendant laquelle le projet associatif, redéfini en 2018, s'est renforcé.

2021 a démontré sa cohérence car nous avons été en mesure d'accompagner 339 enfants sur le chemin de l'école et dans la réalisation de leurs rêves.

Ce travail aux côtés des familles a été possible grâce à toutes les personnes qui font ASKOLA : membres du conseil d'administration, membres de l'équipe salariée, adhérents et bénévoles.

2021 a été une année marquée par la crise sanitaire qui impacte très durement depuis 2020 les parcours scolaires et les chances de réussite à l'école des élèves que nous accompagnons. Nous nous sommes donc adaptés pour répondre aux besoins des familles et maintenir autant que possible leurs liens avec l'école dans un contexte de crise.

En 2021 également, le Collectif des Mamans - L'École pour nos Enfants s'est créé. C'est à partir de ces mamans, discriminées dans l'accès à l'école de la République, et engagées pour combattre ces discriminations, qu'ASKOLA a la possibilité de développer son travail de plaidoyer.



VISION POUR 2022

En 2022, le travail de plaidoyer aux côtés du Collectif des Mamans - L'École pour nos Enfants sera renforcé pour faire cesser les refus d'inscriptions scolaires en Seine-Saint-Denis.

En 2022 ASKOLA poursuivra également son travail partenarial pour développer le Réseau de la Médiation scolaire à l'échelle nationale. Ceci dans l'objectif de défendre et d'inscrire dans la durée le travail mené par les médiateurs.trices scolaires auprès des familles vivant en extrême précarité en France.

Pour 2022, et au regard des demandes et besoins des familles en situation de précarité en Seine-Saint-Denis, un poste de médiateur.trice scolaire supplémentaire sera créé grâce au soutien financier de la DIHAL.

L'équipe salariée d'ASKOLA sera également complétée par la création d'un poste de Chargé.e de Vie Associative et de Partenariats.

CONTACTS & RÉSEAUX SOCIAUX

6B 6-10 Quai de Seine 93200 Saint-Denis
contact.askola@gmail.com
07 49 66 87 39
www.association-askola.com



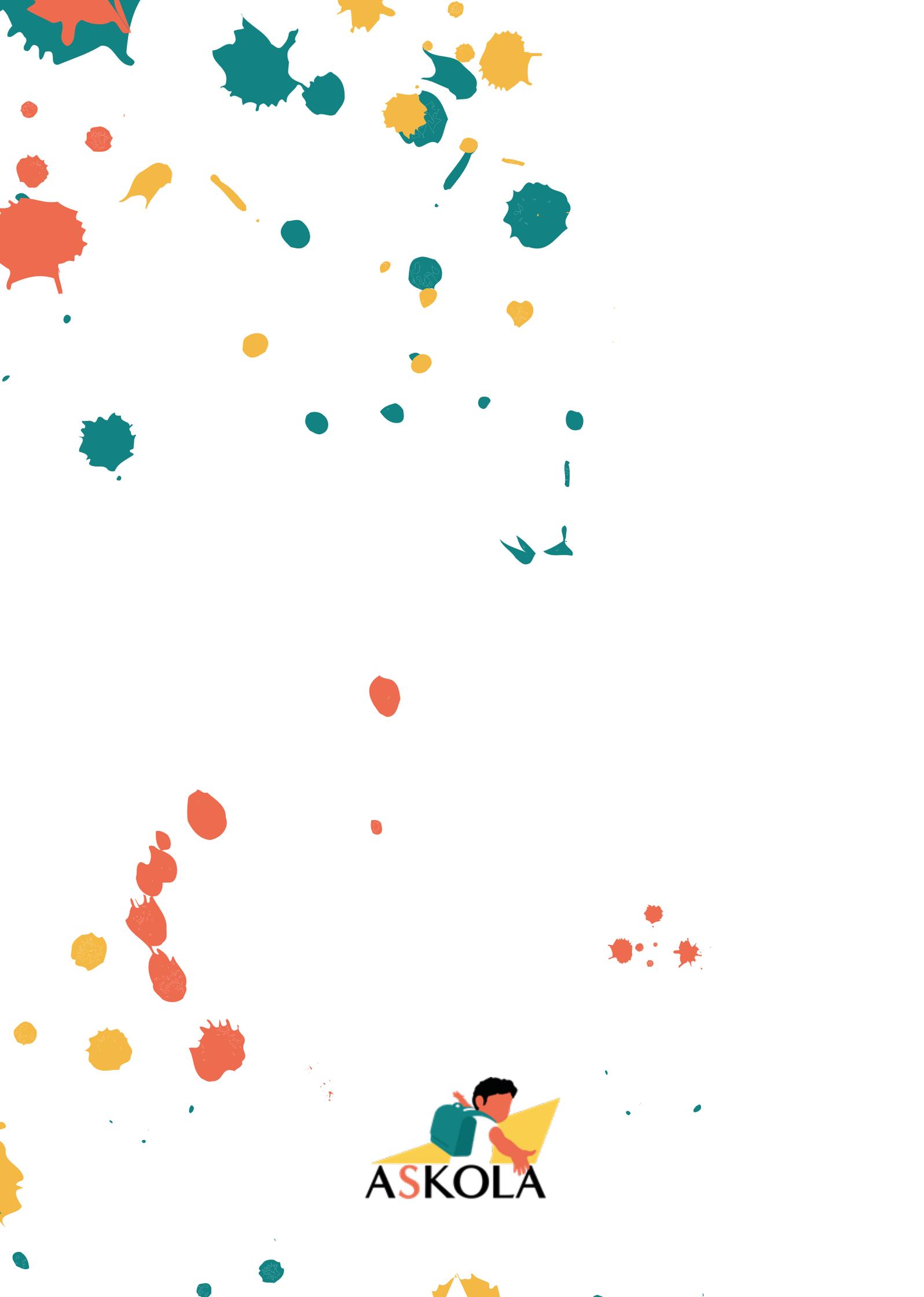
FACEBOOK
Askola



INSTAGRAM
askola_



TWITTER
@Askola_



ASKOLA